



Réunion du 11 février 2019

Président : M. Jean-Paul PETIT 06 71 98 78 16
Secrétariat : M. Toufik OUAAMARI 06 01 13 27 19
Championnat foot adapté : M. Hanafi CHERAKRAK 06 11 49 60 29
Championnat foot loisir : M. Jean-Paul PETIT 06 71 98 78 16
Responsable des coupes : M. Hanafi CHERAKRAK 06 11 49 60 29
Championnat foot à 7 : M. Frédéric FERRAND 0627157559

COURRIERS REÇUS

Oms Firminy : arrêté municipal.
Ville de St Etienne : lu, noté.
Luriecq : arrêté municipal +40.
St Christo : arrêté municipal +40.
Veauche : modification d'horaire.
La Fouillouse : terrain impraticable pour le 2 février.
Cote Durieux : reprogrammation de match.
Villars : arrêté municipal.
Usson : arrêté municipal.
St Genest Malifaux : arrêté municipal.
Ric. Croix de l'Orme : arrêté municipal.
Précieux : match non joué +40.
St Priest en Jarez : match non joué +40.
Sury le Comtal : match non joué +40.
As Portugais : arrêté municipal.
Asptt : arrêté municipal.
AS Algérienne : arrêté municipal.
St Ferréol : report de match.
Veauche : arrêté municipal.
Sorbiers : arrêté municipal.
Gs Dervaux : arrêté municipal.
Marlhes : arrêté municipal.
St Christo: match non joué +40.
As Casino : arrêté municipal.
Haut Pilat : arrêté municipal.
Baldomérien : arrêté municipal.
Haut Forez : arrêté municipal.
St Jean Bonnefonds : arrêté municipal.
St Anthème : arrêté municipal.
Bnp : arrêté municipal.
Abh : arrêté municipal.
As Faure : arrêté municipal.
Roche Polonia : arrêté municipal.

INFORMATION FOOT ADAPTE

Le Sport Adapté recherche des arbitres disponibles pour quelques tournois se déroulant en semaine, durant la saison 2018-2019. Vous êtes priés de vous rapprocher le plus rapidement possible, auprès de **M. Hanafi Cherakrak**, le lundi à la Commission du Foot Diversifié

INFORMATION AUX CLUBS

ATTENTION ! Certains clubs écrivent (mail, texto...) à leurs adversaires pour leur signaler le report d'un match. **EN AUCUN CAS**, les clubs décident de la programmation des rencontres de coupes et de championnats.

Rappel de la procédure : un club désirant avancer une rencontre doit demander à l'adversaire son accord qui, lui-même, enverra au District de la Loire avec copie au club adverse, un mail (boîte officielle) donnant son accord. Ensuite, le club souhaitant la modification envoie la demande par mail au District, en proposant la date (en avance article 2.4.1 des règlements) l'heure, le terrain. Le District de la Loire validera (ou pas) et tiendra informé les clubs par le bulletin. Le club demandeur informera l'arbitre de la modification.



Attention ! Quand votre équipe est forfait, que ce soit à domicile ou à l'extérieur, vous devez impérativement prendre contact avec l'arbitre. Sinon les frais d'amende et de déplacement seront à votre charge.

INFORMATION +40

Pour toutes les rencontres non jouées ou reportées, veuillez informer par mail officiel la Commission Foot Diversifié, en donnant les raisons et savoir si une date de reprogrammation est fixée. Merci.

MODIFICATION A LA JOURNEE DU 9 FEVRIER

Poule 2E

- Le match n°20483758, **Roche Polonia 5 – La Fouillouse 5**, se jouera le **vendredi 15 février à 20h30**, au stade Grangeneuve de Roche la Molière. Les clubs et les arbitres sont priés d'en prendre note.

MODIFICATION A LA JOURNEE DU 16 FEVRIER

Coupe de l'Amitié

- Le match n°21173650, **Se Franco Esp 5 – La Talaudière 5**, se jouera le **samedi 16 février à 15h30**, au complexe sportif **Méons F2 à St Etienne**. Les clubs et les arbitres sont priés d'en prendre note.

- Le match n°21173651, **Fco Firminy 5 - Veauche 5**, se jouera le **samedi 16 février à 14h**, au **stade de la Barge**, à Firminy. Les clubs et les arbitres sont priés d'en prendre note.

- Le match n°21173653, **St Priest en Jarez 5 - Châteauneuf 5**, se jouera le **samedi 16 février à 15h30**, au stade Camille de Rochetaille. Les clubs et les arbitres sont priés d'en prendre note.

Coupe Diversifié

- Le match n°21173584, **St Just St Rambert 5 - Marrel 5**, se jouera le **samedi 16 février à 15h30**, au complexe des Unchats 1, à St Just St Rambert. Les clubs et les arbitres sont priés d'en prendre note.

-le match n°21173574, **St Victor sur Loire 5 / Bord de Loire 6**, se jouera le **samedi 16 février à 15h30**, à **Etivallière 2** de St Etienne. Les clubs et les arbitres sont priés d'en prendre note.

-le match n°21173579, **St Joseph 5 - Firminy Faure 5**, se jouera le **samedi 16 février à 15h30**, au stade Robert et Henri Julien de St Joseph. Les clubs et les arbitres sont priés d'en prendre note.

MATCHS REMIS

Poule 1B (journée 10)

- Le match n°20522183, **Cote Durieux 5 – Ch. Feug. Dervaux 5**, se jouera le **samedi 2 mars à 15h**, au stade de Grangeneuve, à Roche La Molière. Les clubs et les arbitres sont priés d'en prendre note.

- Le match n°20522186, **La Talaudière 5 - Firminy Fayol Gaffard 5**, se jouera le **samedi 23 mars à 16h30**, au stade de la Vaure, à La Talaudière. Les clubs et les arbitres sont priés d'en prendre note.

Poule 3A (journée 6)

- Le match n°20484411, **Astrée 5 - St Sixte 5**, se jouera le **samedi 16 février à 15h**, au stade Yves Laurent de Montverdun. Les clubs et les arbitres sont priés d'en prendre note.

Poule 3A (journée 12)

- Le match n°20484393, **Boisset Chalain 5 - Couzan 5**, se jouera le **samedi 16 février**, au stade Raymond de Chalain le Comtal. Les clubs et les arbitres sont priés d'en prendre note.